

5.—Naissances légitimes par 1,000 femmes mariées de 15 à 44 ans, par provinces, en 1921-1923 et par origine de la mère, en 1923.

Provinces.	Naissances légitimes par 1,000 femmes mariées de 15 à 44 ans.			Naissances légitimes par 1,000 femmes mariées de 15 à 44 ans, de naissance canadienne, britannique et étrangère en 1923.		
	1921.	1922.	1923.	Canadienne.	Britannique.	Etrangère.
Ile du Prince-Edouard.....	245	246.0	226.2	224.9	250.0	270.8
Nouvelle-Ecosse.....	218	209.6	191.8	191.8	200.8	169.1
Nouveau-Brunswick.....	254	247.9	226.1	227.2	189.0	245.4
Ontario.....	191	181.4	175.4	178.3	161.7	189.2
Manitoba.....	219	204.4	187.2	207.6	144.6	201.1
Saskatchewan.....	213	203.9	188.3	192.0	162.9	198.3
Alberta.....	195	183.1	167.7	176.2	144.7	175.9
Colombie Britannique.....	144	133.7	130.4	138.9	117.8	143.4
Canada, huit provinces.....	199	188.8	178.0	185.3	152.4	187.9
Québec.....	334 ¹	311.3 ¹	288.3 ¹	-	-	-
Canada (à l'exclusion des Territoires).....	232¹	223.2¹	208.7¹	-	-	-

¹Québec ne distingue pas les naissances illégitimes, toutes sont données en bloc; il résulte de ce fait que la fécondité de la femme mariée québécoise et des Canadiennes en général est quelque peu exagérée.

Le tableau 6 fait connaître, pour chacune des huit provinces qui nous occupent, le pourcentage des enfants légitimes, nés vivants, de mères nées au Canada, ou bien dans les autres parties de l'empire britannique ou à l'étranger. Il est à remarquer que dans les provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta, les femmes nées à l'étranger ont donné naissance à un plus grand nombre d'enfants que les Canadiennes de naissance. En résumé, sur cinq enfants nés dans ces huit provinces, les mères régionales en revendiquent trois, les immigrées de naissance britannique un et celles de naissance étrangère un.

6.—Pourcentage des enfants légitimes nés vivants, dont les mères sont régionales, ou bien de naissance britannique ou étrangère.

Provinces.	Régionales.	De naissance britannique	De naissance étrangère.	Total.
Ile du Prince-Edouard.....	95.8	2.2	2.0	100.0
Nouvelle-Ecosse.....	85.4	10.8	3.8	100.0
Nouveau-Brunswick.....	91.1	4.2	4.7	100.0
Ontario.....	68.2	21.6	10.2	100.0
Manitoba.....	44.9	22.6	32.5	100.0
Saskatchewan.....	37.9	18.7	43.4	100.0
Alberta.....	32.3	22.8	44.9	100.0
Colombie Britannique.....	34.7	40.5	24.7	100.0
Canada, huit provinces.....	59.2	20.4	20.3	100.0

Sexe des nouveaux-nés vivants.—Le tableau 7 nous donne le nombre des garçons et des filles nés vivants en 1920-24 dans les huit provinces, ainsi que la proportion respective des sexes. L'île du Prince-Edouard est la seule province où il soit né, en certaines années, plus de filles que de garçons. Les chiffres préliminaires de 1924 donnent une moyenne générale de 512 garçons et 488 filles par 1,000 nouveaux-nés; cette proportion avait été de 513 et 487 en 1923, 512 et 488 en 1922 516 et 484 en 1921. En y ajoutant les chiffres de Québec de 1923, soit 520 garçons et 480 filles, la moyenne générale pour tout le Canada s'établit à 516 garçons pour 484 filles.